

Déclaration de participation | Conditions de participation au concours

PRIX ACIER
STUDENT AWARD

2019

Prix Acier Student Award

Le Prix Acier Student Award est remis par le Centre suisse de la construction métallique (SZS) en coopération avec Promotion Acier Suisse (SPS) à des étudiants et étudiantes en architecture et en génie civil pour des travaux de Bachelor et de Master exceptionnels, qui mettent en évidence les avantages architectoniques, les performances techniques et l'efficacité dans l'utilisation des ressources de l'acier comme matériaux de construction. L'attribution du Prix Acier Student Awards permet de promouvoir la construction durable de l'avenir.

Les étudiants et étudiantes en architecture et en génie civil peuvent remettre individuellement et gratuitement leurs travaux de Master ou de Bachelor pour participer au concours. La participation au Prix Acier Student Award 2019 est possible jusqu'au 15 novembre 2019.

Présentation par médias écrits et en ligne

Outre le concours, tous les étudiants et étudiantes en architecture et en génie civil ainsi que leurs objets de concours pourront ainsi se faire connaître à un large groupe d'utilisateurs des médias écrits et en ligne de la SZS et de la SPS, et seront présentés de façon particulièrement attractive sur www.szs.ch et www.stahlpromotion.ch.

Dépôt des travaux

L'envoi des travaux de concours doit se faire impérativement aussi bien par la poste que par e-mail à lubert@szs.ch. Les fichiers gros format des travaux peuvent être envoyés par des services de File-Sharing ordinaires.

- Adresse postale: Stahlbau Zentrum Schweiz | Seefeldstrasse 25 | CH-8008 Zürich
- Date limite est le **15 novembre 2019**

Evaluation

La présélection et la nomination des travaux de concours sont faites par le jury. L'évaluation des travaux nominés est effectuée par le jury spécialisé après une revue des dossiers. Le jury siège à huis clos. Les décisions sont définitives et sans appel, le recours à la voie juridique est exclu.

Jury

Le jury spécialisé est composé des personnes suivantes issues des domaines de l'architecture et du génie civil:

Président
du jury

Peter Berger

Architecte ETH/HES, BSA, SIA

Professeur de théorie de la conception et technique de construction à la Haute école spécialisée bernoise à Burgdorf. Associé et partenaire du bureau d'architecture Theo Hotz AG à Zurich.

Alain Nussbaumer

Prof. Dr. Ing. dipl. EPFL/SIA

Alain Nussbaumer est professeur de construction métallique du Resilient Steel Structures Laboratory (RESSLab) à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Daniel Meyer

Ing. dipl. ETH/SIA/SWB

Professeur de construction métallique à la Haute école zurichoise en sciences appliquées ZHAW à Winterthur. Président du conseil d'administration et membre de la direction du bureau d'ingénieur Dr. Lüchinger + Meyer AG à Zurich.

Dieter Schwarz

Arch. dipl. ETH/SIA/SWB

Propriétaire du bureau d'architecture raumlabor.ch à Zurich et membre du conseil d'administration de UNAS Technology AG.

Clementine Hegner-van Rooden

Dipl. Bauing. ETH / Fachjournalistin BR

Clementine Hegner-van Rooden est journaliste indépendante, correspondante à TEC21 et rédactrice en chef du site Internet de la Society of Engineering Art.

Mateja Vehovar

Architecte dipl. ETH/SIA, MSc en Architecture+ Building

Mateja Vehovar dirige avec Stefan Jauslin le bureau d'architecture Vehovar & Jauslin Architektur à Zurich.

PRIX ACIER STUDENT AWARD

Admission/participants

Peuvent participer au concours Prix Acier Student Award 2019 tous les étudiants et étudiantes en architecture et en génie civil de toute la Suisse qui ont terminé leur travail de Master ou de Bachelor durant les années académiques 2017/18 et 2018/19 et dans le cadre du cursus d'étude normal. Sont évalués, les rapports techniques, les photos, les plans ou rendus (renderings). Sont acceptées les réalisations d'architecture et de génie civil les plus diverses ainsi que plusieurs dossiers par étudiant-e. La condition est que l'acier ait été utilisé de manière convaincante pour une structure de bâtiment ou une partie particulière d'un bâtiment.

Il est entendu que les participant-e-s donnent leur accord pour la publication des rapports, photos, rendus et plans dans les médias, sur le site internet et dans les éventuels magazines spécialisés du SZS ainsi que de la SPS ou de leurs partenaires de coopération. Les travaux des gagnants pourront être utilisés à l'avenir dans la communication du Prix Acier Student Awards.

Dossier de candidature

La candidature pour le Prix Acier Student Award 2019 doit être remise par courrier postal et par e-mail à lubert@szs.ch (pour les fichiers de gros volume, par des services de File-Sharing ordinaires). Documents nécessaires:

- Formulaire d'inscription remplis – à télécharger sur www.szs.ch/fr/prix-acier-student-award/
- 1 poster format DIN A0 avec un résumé du projet imprimé + Fichier PDF
- Diplôme ou attestation d'étude
- Travail de Master ou Bachelor, obligatoirement sous forme de copie papier «Hard Copy» et de fichier PDF
- Photos, rendus 3D, rapports techniques etc. si disponibles et des brèves descriptions importantes relatives au travail sont les bienvenues

Prix & Attribution des prix

Le Prix Acier Student Award 2019 est doté d'un montant total en espèces de CHF 6'000.– ainsi que de prix en nature d'une valeur de CHF 3'000.–.

- Chaque dossier sera récompensé par un abonnement annuel au magazine spécialisé **steeldoc**
- Prix en espèces: 1ère place CHF 3'500.- | 2e place CHF 1'500.- | 3e place CHF 1'000.-
- Prix en nature: 1ère place MacBook Pro | 2e place iPhone 7 | 3e place iPad

Droits

Il est entendu, que les participant-e-s sont soit en possession des droits d'auteur illimités relatifs à tous les documents remis, soit ont l'autorisation de publier les documents et photos. Par sa participation au concours, le/la participant/e donne son accord pour qu'en cas de distinction, les documents et photos remis sont à disposition du SZS ainsi que de la SPS et de leurs partenaires de coopération pour une couverture médiatique.

Il est entendu que le/la participant/e donne son accord pour d'éventuelles prises de vue ou réalisations de films des travaux primés. Aucun paiement ou remboursement spécial ne sera accordé à ce sujet. Les participant-e-s sont personnellement responsables du respect des droits d'auteur relatifs à leur travail et garantissent que leur participation et la publication des documents ainsi que des résultats n'enfreignent pas les droits de tiers.

Le texte allemand prévaudra - **Le texte allemand fait foi.**

Le **SZS** & la **SPS** remercient tous les participants et participantes et leur souhaitent beaucoup de succès!

